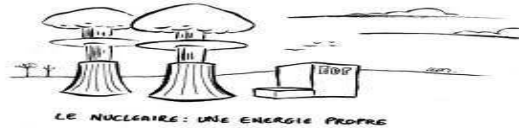


### Motion Fessenheim

Lors du conseil municipal de mardi 26 avril, Alain Savorgnano a présenté une motion, au nom du groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire, demandant l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim.



De nombreuses voix se sont élevées ces dernières semaines pour demander l'arrêt de la centrale de Fessenheim. Côté allemand la région frontalière du Bade-Wurtemberg, ainsi que les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et le canton du Jura ont effectué des demandes en ce sens. La région de Franche-Comté, la ville de Strasbourg ont également voté une motion réclamant la fermeture de cette centrale.

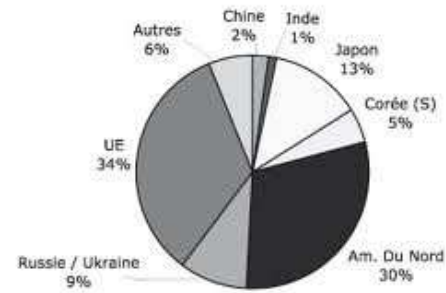
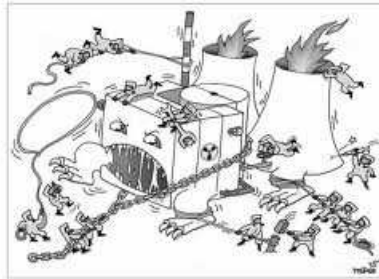
La centrale de Fessenheim est située sur le Rhin à 1,5 km de la frontière allemande, à une quarantaine de kilomètres de la Suisse, à moins de 30 km de Colmar et de Mulhouse et à 80 km de Seloncourt.

Cette centrale est dangereuse car c'est la plus vieille centrale nucléaire française. Conçue dans les années 70, mise en service en 1977, elle est issue d'une technologie obsolète, avec de nombreux incidents. D'autre part elle est située dans le fossé rhénan qui est une zone sismique. On sait que la ville de Bâle a été détruite il y a plusieurs siècles par un tremblement de terre de forte magnitude, et cette centrale est située en contrebas de 15 mètres du grand canal d'Alsace.

La catastrophe survenue à Fukushima, centrale construite la même année que Fessenheim, et également dans une zone sismique, nous interroge et nous interpelle et nous fait craindre le pire.

Pour la sécurité des habitants, pour la vie de nos territoires les élus du conseil municipal de Seloncourt demandent l'arrêt de la centrale de Fessenheim, quels que soient les résultats des expertises actuellement en cours.

Le conseil municipal de Seloncourt demande sa reconversion en site pilote de recherche-développement qui permettra de mettre en œuvre des savoir-faire et des technologies nouvelles, générateurs d'emplois et nécessaires au démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie, et en préalable au prochain débat sur l'avenir de la filière électronucléaire française.



Répartition des centrales



Après la lecture de la motion Madame le Maire a interrompu le conseil municipal pour en débattre avec son groupe.

A la reprise de séance, notre Maire a déclaré ne pas souhaiter prendre de décision hâtive. Elle propose de repousser le débat au prochain conseil municipal du mois de juin arguant du fait que la motion n'a été présentée avec le délai suffisant avant le conseil municipal.

Souhaitant faire l'unanimité sur un vote aussi important notre groupe a donné son accord pour en débattre au prochain conseil...

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets »  
Alfred SAUVY.

Pour être informé de l'actualité Seloncourtoise, apporter et défendre vos idées, participer et adhérer à notre association visitez notre site internet [www.seloncourt.net](http://www.seloncourt.net) email : [asds@seloncourt.net](mailto:asds@seloncourt.net)



### Seloncourt Dynamique et Solidaire

Le bulletin N° 11 de l'association

Si vous parcourez l'ensemble de nos bulletins, nous en sommes maintenant au 11ième, vous y retrouverez un thème souvent évoqué à Seloncourt : la concertation.

Contrairement aux annonces faites à nos grands frais dans les bulletins municipaux, en réponses aux remarques des élus d'opposition et à nos différents articles ce n'est pas un principe appliqué par la municipalité en place. Certes il y a bien ici ou là une réunion de quartier ou une réunion de présentation sur un projet de prestige, mais en fait, avons-nous notre mot à dire ?

Et s'il est dit, est-il entendu ?

### Flagrant Délit

Le 23 avril 2011 paraît dans le journal « Le Moniteur » l'appel d'offre concernant les travaux du projet centre-ville. Il y est écrit, en toutes lettres : « le schéma directeur de la ville prévoit, à l'arrière du stade, une future liaison (...) qui reliera la rue des Vignottes à la rue de La Fonderie ; cette liaison (...) permettra l'accès à une zone d'aménagements futurs. En effet, dès le transfert de l'actuel terrain de football sur un autre site, cette zone donnera naissance à un éco-quartier. Des constructions répondant aux normes BBC y seront construites. »

Le 26 avril 2011, 3 jours après, lors du Conseil Municipal, une question à propos des intentions de la municipalité d'urbaniser le stade est posée par Alain Savorgnano.

Mme le Maire et son adjoint en charge de l'urbanisme affirment que rien n'est encore décidé !

Que, ou qui croire ? Quel crédit peut-il désormais être porté aux paroles prononcées en public au cours des futurs Conseils Municipaux ?

Il ne s'agit pas de simples approximations ou mensonges par omission, mais bien d'une réelle rétention d'information, voire de désinformation.

« L'information à la bonne source » nous a-t-il été recommandé. Oui, mais laquelle ?

« Le Moniteur », ou la parole du Maire ?

De fait, la source se révèle peu fiable, intermittente, souvent tarie, parfois polluée et même empoisonnée.

Un véritable culte du secret entoure chaque projet de cette équipe municipale, digne de méthodes d'un autre âge, sans concertation ni information fiable des administrés. Même la réalité des faits est masquée, travestie, aux yeux des Seloncourtois.

Pourquoi ?

Peut-être est-il difficile d'admettre que le projet d'urbaniser la zone du stade, après l'avoir déplacé, était un projet défendu par notre liste Seloncourt Dynamique et Solidaire, et combattue par ceux qui la mettent en œuvre aujourd'hui, discrètement, et sans vouloir le dire...



### Que les concertés lèvent le doigt !

Mme le Maire vous assure (Édito du Flash-Info d'avril 2011) que ses projets sont « décidés en concertation », citant entre autres l'installation d'un Intermarché sur le site Wittmer.

Affirmer ainsi l'existence d'une concertation provoque rires jaunes et grincements de dents, tant chez les commerçants de Seloncourt que chez nos voisins d'Hérimoncourt.

Décider de vendre un terrain communal aux Mousquetaires permet à cette société de déplacer son point de vente d'Hérimoncourt à Seloncourt, mettant ainsi en péril les commerces du cœur des deux villes.

**Oui**, une concertation était nécessaire avant la prise de décision. Mais elle n'a pas eu lieu.

**Oui**, les commerçants de Seloncourt auraient dû être informés au préalable et leurs inquiétudes et propositions prises en compte.

**Oui**, la concertation avec les élus d'Hérimoncourt était un devoir moral incontournable dans le cadre actuel du Plan Local d'urbanisme (PLU) qui associe les deux communes.

Il ne suffit pas de réécrire l'histoire, en se prévalant d'une concertation qui n'a pas existé, pour s'affranchir des conséquences néfastes, prévisibles et irrémédiables de cette décision.

### Un manque de concertation.

Comme toujours, les élus de l'actuelle majorité organisent la concertation après avoir pris la décision !

Les premiers contacts ont été pris avec la société Intermarché en mai 2010 et la première annonce publique à la cérémonie des vœux 2011. La commission municipale « commerce » a tenu une réunion en février 2010 et la suivante le 17 mars 2011 alors que le sujet était bouclé. Si nous étions en responsabilité, nous procéderions à l'inverse car nous sommes respectueux de la démocratie.





### Rue de la Pâle

Depuis des siècles les cours d'eau s'écoulent et façonnent nos paysages. Aujourd'hui l'homme bénéficie de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'ils traversent leurs propriétés. Celui-ci devra, pour protéger son territoire, gérer ses berges par des procédés plus ou moins naturels: simple végétation, haies, constructions... Mais doit-il protéger les propriétés des autres? Construire une route au dessus du talus d'une berge, la place automatiquement dans une zone incertaine. Ce talus est soumis aux lois de la nature et peut se déplacer...sous la route. Ça serait donc à la route de se protéger.

Le cas de la rue de la Pâle n'est pas simple, la position des propriétaires des berges est délicate. Mais qui empêche la commune de réaliser des travaux de consolidation de cette route, en limites de propriété?



Puis, fort de cette expérience, d'engager des mesures de préservation de la berge en adaptant son écosystème aux contraintes et de maîtriser, par exemple, les écoulements d'eau.

Pourquoi avoir attendu jusque là, prétextant la venue d'un expert, puis un devis, puis l'étude d'un ingénieur, puis une décision de justice?

### La rivière : un bien à sauvegarder

Notre rivière ne doit pas devenir un égout à ciel ouvert !

C'est malheureusement ce qui risque d'arriver dans les prochaines semaines si la sécheresse continue. Le seul apport en eau sera celui des quelques égouts qui se jettent encore dans la rivière, contre toute logique car Seloncourt est une ville où l'assainissement est présent dans toute les rues ! Alors à quoi cela sert-il si malgré tout des eaux usées empoisonnent encore la rivière?

Les quelques truites qui y survivent ne résisteront pas à ce traitement. Sans parler des odeurs que les habitants du voisinage sont contraints de supporter.

Couvrir la rivière, comme ce sera le cas vers la mairie, même si cela cache ce phénomène, ne nous autorisera pas à l'oublier pour autant.

Défendre la rivière c'est aussi un devoir communal.



### Démolition

La majorité municipale a décidé de **démolir les bâtiments** du 138 rue du Général Leclerc situés près du rond point pour en construire de nouveaux.

Ces bâtiments anciens sont les rares **références au passé** dans cette ville constituée, pour une grande part, de **lotissements** récents disséminés au pourtour de la cité. Les **villes nouvelles** sont souvent présentées à juste titre, comme des lieux **déshumanisés**, car elles manquent cruellement de lieux de mémoire et d'histoire.

Nous avons la chance d'avoir, au cœur de la cité, une **référence historique** au même titre que l'église, le temple, les écoles, la mairie et plus généralement le centre ville ancien. Il est vraiment regrettable de ne pas la **valoriser**.

Ces deux **bâtiments** présentent des volumes harmonieux caractéristiques d'un **type d'habitat** local. Les **techniques modernes** de rénovation permettent désormais tout en gardant **l'âme d'un bâtiment**, de faire des aménagements de qualité pour des destinations variées et souvent à moindre coût. Les **exemples de rénovations réussies** sont nombreux y compris dans le pays de Montbéliard.

Si la majorité municipale avait daigné présenter ce projet avec un **plan de reconstruction**, peut-être l'aurions-nous trouvé **convaincant**, mais son éternel **culte du secret** l'emporte à nouveau et les **réalisations passées**, nous font craindre que le projet **architectural** proposé se révèle inadapté et décevant.

### Projet Intermarché sur l'ex site Wittmer: Développement de la ville?



L'implantation d'une moyenne surface en centre ville participe au développement de la ville, c'est l'argument principal avancé par les élus de l'actuelle majorité municipale. Pourtant, n'est-ce pas le progrès humain qui doit servir de boussole à ceux qui ont en charge la fonction d'élu. En effet, être élu, ce n'est pas se rallier à la pensée dominante qui nous pousse à toujours plus de consommation, de production, de croissance. Le corollaire de cette politique, c'est l'étalement urbain, le bétonnage de nos villes, l'occupation des surfaces disponibles par des zones commerciales dépendant des grands groupes.

La stratégie d'Intermarché, c'est d'implanter en France une cinquantaine de sites en centre ville pour répondre à une demande nouvelle de commerces de proximité. Pourquoi ne pas réfléchir à la création de commerces indépendants, s'appuyant sur les productions locales.

### Intercommunalité.

Le Pays de Montbéliard doit être pensé comme une communauté de communes et il est nécessaire de mutualiser les moyens pour répondre aux besoins des habitants. Dans notre secteur, nous sommes suffisamment pourvus en grandes surfaces commerciales et notre ville pourrait se distinguer en utilisant l'ex site Wittmer pour occuper cet espace en le dédiant à de l'habitat pour personnes âgées avec des services de proximité, et implanter, par exemple, une maison médicale.

### Une concurrence déloyale.



L'offre commerciale indépendante à Seloncourt est insuffisante et l'implantation de cette moyenne surface risque de rendre difficile l'activité de l'épicerie du centre ville, et de compromettre l'ouverture de magasins qui seraient en concurrence directe avec l'Intermarché.

### Droit de préempter

Préempter permet à une ville d'acquérir, sous certaines conditions, un bien privé. Son financement peut être réalisé par l'intermédiaire d'un organisme public : EPF (Établissement public foncier) qui peut se porter acquéreur ou accorder un prêt relais pour réaliser cette transaction. Les élus gardent ainsi la maîtrise du projet. Ils peuvent refuser tel investissement et favoriser un autre. On peut critiquer l'interventionnisme tout en le pratiquant.

Le droit de préempter doit, à l'origine être associé à un projet d'intérêt général, exemples : Construction de logements sociaux, maîtrise de l'urbanisme.... Dans le cas du bâtiment "Senger", géré par l'EPF dans le cadre de « l'habitat, logement social et recomposition urbaine », l'acheteur attend, pour acquérir ce bien, que la Mairie lui cède à un prix attractif. De plus, pour permettre la transaction, la mairie se porte acquéreur de deux cellules commerciales. Ce qui réduit considérablement les risques du promoteur. Il ne lui restera qu'à revendre les logements qu'il aura créés.

Nous y voyons, là, juste un coup de pouce du public pour des intérêts privés.

### 600 emplois supprimés à Sochaux? Nouveau coup porté à l'emploi dans le Pays de Montbéliard

A Sochaux la direction de PSA prévoit la fermeture de l'atelier de production des amortisseurs qui emploie aujourd'hui près de 600 personnes auxquelles il faut ajouter les effectifs de la sous-traitance locale.

La société ALTIA, à Seloncourt, est inquiète pour l'emploi d'une trentaine de ses salariés.

A partir de fin 2013 il est prévu de sous-traiter entièrement cette fabrication. Après une série d'externalisations le site de Sochaux risque de se transformer en une simple usine d'assemblage. C'est ce que redoute l'ensemble des syndicats réunis en intersyndicale opposée à ce projet.

Déjà plus de 6000 salariés ont signé une pétition contre la fermeture de cet atelier. Il est encore possible de faire reculer la direction Peugeot sur cette orientation contraire aux intérêts des salariés, des familles, de la vie économique du Pays de Montbéliard. Ce nouveau coup porté à l'emploi doit être mis en brèche.

Ensemble, participons aux actions qui ne manqueront pas d'être décidées dans les jours ou les semaines à venir.

Stop aux externalisations, gardons l'atelier d'amortisseurs à Peugeot Sochaux. C'est plus de 600 emplois qui sont concernés.



**Rédaction** : Béatrice Roch, Jocelyne Viktorin, Sylvie Werny, Christian Millet, Alain Savorgnano, René Taillandier, Denis Tisserand, Christian Toitot, et avec le concours de chaque membre de l'association.